



**Commission de la coopération
transfrontalière et décentralisée**

2114 - Actions décentralisées

**Diverses demandes de subventions dans le cadre du
partenariat avec la Région de Vidzeme (Lettonie)**

Rapport n° CP/2011/455

Service gestionnaire :

Service relations internationales - Cellule partenariats et solidarité internationale

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre approbation trois demandes de subvention, en faveur de deux projets d'échanges culturels et de la poursuite du projet d'échange d'expériences en matière de randonnée, initié en 2010, dans le cadre du programme de coopération 2011 avec la Région de Vidzeme (Lettonie).

La programmation 2011 de la coopération Bas-Rhin-Vidzeme, adoptée par une délibération de la Commission permanente en date du 7 février 2011, prévoit la réalisation de divers échanges culturels entre les deux territoires ainsi que la poursuite du projet d'échange d'expériences en matière de randonnée initié en 2010.

Trois premières demandes de subvention sont à examiner dans le cadre de la mise en œuvre de ce programme.

Ces actions répondent aux objectifs stratégiques de promotion du Bas-Rhin, de soutien à la mobilité des Bas-Rhinois et de contribution à la construction de l'Europe.

I. Déplacement du groupe folklorique de Berstett, du 27 juillet au 1^{er} août 2011, en Lettonie

Suite à l'accueil de groupes folkloriques lettons, dans le cadre du Festival International de Folklore, à Berstett, en 2010, le groupe folklorique de Berstett est invité à se produire dans la région de Vidzeme au cours de l'été.

Ce projet, qui s'inscrit ainsi dans la poursuite des échanges artistiques entre les groupes folkloriques du Bas-Rhin et de la Région de Vidzeme, est soutenu par la Municipalité de Aluksne et la Région de Vidzeme qui prennent en charge les frais de transport sur place. Les groupes folkloriques lettons assurent l'hébergement en famille et la restauration.

Le Conseil Général est sollicité pour une subvention de 5 000 € correspondant à la prise en charge d'une partie des frais de transports Bas-Rhin – Lettonie (46%).

II. Projet d'édition du conte de Tomi Ungerer « Les trois brigands »

La Région de Vidzeme, en partenariat avec le Centre Culturel Français de Riga (CCF), propose de contribuer à l'édition bilingue du conte de Tomi Ungerer « Les trois brigands ».

Ce conte, traduit dans le cadre d'un concours lancé en mars 2011 et édité à 800 exemplaires, sera distribué à titre gratuit, aux acteurs éducatifs et culturels de Lettonie, à l'occasion notamment de la fête du livre pour enfants de Dikli en octobre 2011 (100 exemplaires étant réservés pour le Conseil Général du Bas-Rhin).

Le projet s'inscrit dans une forte dynamique partenariale et bénéficiera des cofinancements de la Région de Vidzeme, du CCF de Riga, du Ministère des affaires étrangères et de l'éditeur letton.

La subvention sollicitée par la Région de Vidzeme est de 400 € pour un budget total de 2 691 €

III. Accueil, en Lettonie, d'une délégation technique « randonnée »

Suite à l'accueil d'une délégation lettone pour une visite d'étude sur les sentiers de randonnée en octobre 2010, nos partenaires de la région de Vidzeme ont constitué un groupe projet et tracé un premier itinéraire, à titre expérimental, sur la commune de Aluksne (dans la zone naturelle protégée de Veclaicene).

Dans le cadre de ce projet de création et de valorisation des itinéraires de randonnée, ils souhaiteraient accueillir une délégation technique bas-rhinoise de trois personnes, du 24 au 27 août 2011, pour un apport d'expertise sur la poursuite du projet et des interventions dans le cadre d'un séminaire sur le tourisme rural.

La subvention sollicitée par la Région de Vidzeme est de 1 500 € maximum correspondant à la prise en charge des frais de déplacement Bas-Rhin – Vidzeme de la délégation technique.

Ces trois demandes de subvention ont fait l'objet d'un avis favorable de la Commission de la Coopération Transfrontalière et Décentralisée, lors de sa réunion du 14 juin 2011.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
24552	65-65738-041	10 000,00 €	10 000,00 €	1 900,00 €
24550	65-6574-041	30 000,00 €	20 500,00 €	5 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission permanente du Conseil Général du Bas-Rhin, statuant par délégation et sur proposition de son Président, décide d'attribuer, conformément au tableau annexé :

- une subvention de 5 000€ au groupe folklorique de Berstett pour son déplacement en Vidzeme, du 27 juillet au 1er août 2011,*
- une subvention à la Région de Vidzeme d'un montant total de 1 900€, décomposé en 400€ pour le projet d'édition du conte de Tomi Ungerer "Les trois brigands" et en 1 500€ maximum pour le projet d'échange d'expériences en matière de randonnée, versés sur présentation des justificatifs, dans la limite des frais engagés.*

Strasbourg, le 20/06/11

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL